

**Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

**Enquête publique du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026**

Propriétaire	Charles Moinat
Parcelle N°	890
Adresse	Rue du Château 16
Nombre d'arbres	1
Essence	Pommier
Motif	arbre mort
Compensation	oui
Essence	1 Pommier mi-tige

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 15 décembre 2025

CBE/mdc—2025.043 – 7.3.1